

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 10 JANVIER 2004

Le 10 janvier 2004 à 18H00, les membres de l'association ELANS se sont réunis en Assemblée Générale au centre culturel Albert Desmet à Halluin, sur convocation écrite du président en date du 16 décembre 2003.

L'assemblée est présidée par M. Christophe VANHECKE.

Il est établi une feuille de présence signée par tous les membres présents (annexée au présent procès-verbal).

Sont présents: Christine GILLET, Jean-François LESAGE, Jean-François MARCHAND, Blaise METANGMO, Juliette METANGMO, Philippe RASSON, Marie-Françoise ROBERT, Philippe ROBERT, Christophe VANHECKE, Stéphanie VANHECKE, Damien VIGIER.

Sont excusés : Ghislain BERLAND(pouvoir à Christophe VANHECKE), Corinne DUBUIS(pouvoir à Stéphanie VANHECKE), Alexandre FAIDHERBE, Anne GALEU, Stéphane GALEU, David JANOT, Valérie LENGLAERT, Olivier PAGNIEZ(pouvoir Christine GILLET)Damien VANOVERSCHELDE

Sont absents : Guillaume DESIMPELAERE, Philippe DESPREZ, serge MAUGEAIS

Sont également présents en tant qu'invités ou membres bienfaiteurs : François CHASTAIN(MJC), Philippe COZETTE, Yvonne DECAUDIN, Virginie DOLLE, Marie-Pierre FRENOI, Christophe GRIMONPONT, M. et Mme POLNECQ, Marie RAMAEN, Nanou RASSON, Mme THOMAS(TOCKEM), Sophie VIGIER, ainsi que 5 étudiants représentant de l'association La Goutte d'Eau(Amélie, Marc, Julien, Camille, Lucie)

La feuille de présence permet de constater que 14 membres actifs (dont 3 pouvoirs) de l'association sont présents (sur 22). En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) allocution de bienvenue du Président
- 2) rapport moral
- 3) rapport de mission de l'association la Goutte d'eau
- 4) rapport financier
- 5) présentation des objectifs 2004
- 6) appel à cotisation

D) ALLOCUTION DE BIENVENUE DU PRESIDENT ET RAPPORT MORAL

Christophe VANHECKE, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette présente Assemblée Générale :

« C'est avec une immense joie que j'ai l'honneur de présider cette Assemblée Générale en ce début d'année 2004, et ce pour plusieurs raisons :

- 2004 fêtera déjà 5 ans de partenariat entre l'ACSD et ELANS
- 2004 : c'est l'envol de notre partenaire TOCKEM, l'association de tourisme solidaire qui a ouvert ses portes dans le village de N'TSINGBEU. Les premiers séjours ont eu lieu cet été et depuis les réservations se multiplient
- 2004 : c'est l'aboutissement de nos projets débutés en 2002, à la suite du diagnostic communautaire organisé par le Docteur Pierre Marie METANGMO et l'association Plan International. Il s'agit du forage d'eau potable et de la restructuration des centres de santé par le financement d'un poste de médecin chargé de la coordination de ces centres. »

Le Président présente ensuite un bref rappel de notre partenariat Nord/Sud :

- En 2000, ELANS a pris le relais de l'ASNS, association avec laquelle le partenariat avec l'ACSD, notre partenaire Camerounais a débuté (départ de 20 personnes pour une mission de formation et envoi d'un Container de matériel médical).
- Suite à cette mission, ELANS fait le constat d'une part des problèmes et des besoins des populations locales et d'autre part, du peu d'intérêt d'organiser de telles actions trop sporadiques et n'apportant rien aux populations démunies à moyen et long terme. ELANS décide de travailler différemment : renforcer le partenariat, les échanges, la réciprocité afin de faire évoluer notre regard sur le développement au Sud comme au Nord.

Le président donne lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé.

Concernant les projets en cours, grâce au dévouement des membres actifs, à la générosité des membres bienfaiteurs et au soutien du Conseil Général du Nord et de la Municipalité d'Halluin, ELANS a pu concrétiser en 2003 3 projets importants :

- le financement d'un poste de médecin, le financement d'un véhicule et le financement d'un forage d'eau potable couvrant une population de 3000 habitants. L'ACSD gère 4 centres de santé dans la région de BAFOU. Chacun d'entre eux est dirigé par un Infirmier diplômé d'Etat qui assure les consultations, les accouchements, les campagnes de vaccination, la formation du personnel et la gestion de la pharmacie. Paradoxalement, au vu des besoins de santé immenses des populations, la fréquentation de ces centres est trop faible et permet difficilement le recouvrement des coûts. Cette faible fréquentation s'explique par le manque de matériel et de médicaments, et surtout par le manque de motivation du personnel de santé. Afin de pallier à ces difficultés, ELANS a financé l'embauche d'un médecin Camerounais pour une durée d'un an (renouvelable un an). Celui-ci a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2003. Il a pour mission de coordonner le volet santé de l'ACSD c'est-à-dire assurer la formation du personnel de santé et des membres du comité de santé, trouver une solution auprès des autorités pour l'approvisionnement en médicaments essentiels et assurer des consultations curatives afin de crédibiliser l'action des centres de santé.

L'objectif final est d'augmenter la fréquentation des centres à 20 consultations par jour (au lieu de 7) afin de permettre à moyen terme l'autonomie de ceux-ci et l'autofinancement d'un poste de médecin. A ce jour, une augmentation du nombre de consultations a déjà été constatée par le médecin mais reste encore insuffisante. Pour mémoire, le coût de ce projet est de 305€ par mois ainsi que 50€ par mois de frais de fonctionnement soit 4260€ pour un an. Ce projet a été financé entièrement en fonds propres grâce à des dons.

- Le 2ème projet abouti de l'année 2003 a été l'achat d'un véhicule. En effet, chaque centre étant distant d'au moins 10 Km, un véhicule est indispensable aux déplacements du médecin. En novembre 2003, ELANS a donc financé l'achat d'un Suzuki (3000€ et 50€ par mois pour les frais d'essence)
- Enfin, suite à la mise en place du plan quinquennal de développement à N'TSINGBEU, ELANS a décidé en 2002 le financement d'un forage d'eau permettant d'alimenter une population d'environ 3000 habitants en eau potable et ainsi de réduire l'incidence de l'ensemble des pathologies liées à l'eau qui ravagent le continent africain comme les gastro-entérites, la typhoïde mais aussi indirectement le paludisme. Nous connaissons évidemment l'existence du projet du versant Nord-est, projet de grande envergure, permettant d'alimenter en eau potable toute la population de BAFOU (100 000 habitants). C'est un projet qui a vu le jour au début des années 90. L'immensité du projet conduit forcément à des difficultés, aussi bien techniques, juridiques, financières et surtout politiques. Il faudra encore quelques années avant d'en voir l'aboutissement. C'est pourquoi, malgré l'existence de ce projet, il a été décidé de financer le forage. Pourquoi N'Tsingbeu ? Tout simplement parce qu'il faut commencer quelque part, parce qu'une dynamique communautaire s'est mise en place avec l'établissement du diagnostic communautaire, parce que, dans le village, on trouve le siège de l'ACSD, un centre de santé, la MJC, la maison de la femme et TOCKEM. Et depuis quelques semaines, L'EAU COULE. La construction du château va être entamée très prochainement. Pour mémoire, le budget de ce projet est de 20 533€. Le financement de projet a été rendu possible grâce à 4 sources de financement : une subvention de 4000€ par le Conseil Général, une subvention de 4000€ par la Municipalité d'Halluin, une participation des populations locales évaluée à 7000€ (terrain, étude de faisabilité) et le reste en autofinancement (soit 5533€ inclus la pompe d'une valeur de 2287€ qui nous a été offerte). Ainsi les 3246€ de fonds propres ont pu être récoltés grâce aux dons et à diverses manifestations notamment grâce à l'organisation d'une soirée en partenariat avec la Municipalité lors des cérémonies de jumelage entre Halluin et N'Kongzem en avril 2003. Cette soirée a permis un bénéfice de plus de 1700€.

La finalité de ce projet hydraulique est d'améliorer durablement la situation sanitaire des populations. Mais, si la mise en place d'un réseau de distribution en eau potable permet d'améliorer l'accès à l'eau, il faut, dans le même temps, intégrer à notre projet des actions d'éducation à la santé. En effet, on sait que les bénéfices obtenus en terme de santé par la mise en place d'un forage peuvent être immédiatement perdus en raison d'une mauvaise conservation ou d'une mauvaise utilisation de cette eau potable. C'est donc pour cette raison qu'ELANS, en partenariat avec des étudiants en médecine de Lille, membres de l'association La Goutte d'eau, qui vous présentera tout à l'heure son travail, a organisé l'été dernier une action de sensibilisation et d'éducation à l'hygiène de l'eau dans le village de N'Tsingbeu. Parallèlement à ce travail, les étudiants ont également poursuivi le travail commencé l'an dernier dans le village de Fonakeukeu sur la thématique du SIDA, une des

priorités de santé définies par l'OMS. Rappelons que le dernier rapport publié par l'ONU SIDA (Nairobi 2003) montre que 42 millions de personnes vivent avec le SIDA dans le monde dont 30 millions en Afrique.

Le président évoque ensuite les problèmes rencontrés dans le déroulement des projets : « Le projet de forage ainsi que l'embauche du médecin sont des projets d'une certaine ampleur pour une jeune association comme la nôtre, ils nécessitent un travail de recherche considérable ainsi qu'un suivi important de la part de nos bénévoles. De plus, la plupart des membres du CA d'ELANS sont également les membres fondateurs de la jeune association TOCKEM. Et suite à divers sollicitations en ce début d'année, la charge de travail ne va qu'en augmentant. Nous ne pourrions poursuivre sur ce rythme si d'autres membres ne s'impliquent pas davantage ou/et si l'association ne se professionnalise pas. Les besoins des populations locales sont gigantesques, les demandes de soutien ne cessent d'augmenter autant dans le domaine de la santé, de l'eau que dans l'éducation (projets scolaires). En France, l'association est également sollicitée pour participer aux actions d'éducation au développement. Avant d'accepter de s'ouvrir à de nouveaux projets, ELANS doit être en mesure d'assurer son soutien à l'ACSD et la pérennité des actions déjà engagées. Nous devons rester humbles et prudents si nous souhaitons rester crédibles et sereins. »

Enfin, le Président remercie la Municipalité d'Halluin, le Conseil Général pour leur soutien à nos projets et la confiance qu'ils nous accordent. Il remercie également les membres d'ELANS ainsi que les donateurs sans qui rien ne serait possible.

Après une présentation de la mission de l'association la Goutte d'eau par les étudiants en médecine partis à N'Tsingbeu cet été, le président soumet au vote le rapport qu'il a présenté. *Celui-ci est adopté à l'unanimité.*

II) RAPPORT FINANCIER

Christine Gillet, trésorière de l'association, présente le bilan financier. Au 31 décembre 2003, le compte de résultat fait apparaître un déficit net de 1577,33€

Compte tenu du résultat reporté de l'année 2002(+ 6014,86€), l'association dispose au 31 décembre de 4437,53 €

Damien Vigier, vérificateur aux comptes, certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés par Mme Gillet.

Le rapport financier est soumis au vote. *Celui-ci est adopté à l'unanimité*

III) OBJECTIFS 2004

- Participation au renforcement de l'ACSD en tant qu'agence de développement et lui permettre d'être réellement en capacité d'animer le développement participatif. Sur ce point, le travail en partenariat entre l'ACSD et l'ensemble des acteurs au Nord est essentiel si l'on veut parvenir à des solutions cohérentes.
- Suivi des projets en cours. Afin de permettre la pérennité de ceux-ci, Philippe COZETTE, ingénieur hydraulique, et de Virginie DOLLE, pharmacien, partiront une

année travailler bénévolement pour l'ACSD. ELANS prendra en charge les billets d'avion, le logement, les frais administratifs.

- Proposition de fusion entre ELANS et TOCKEM. En effet, les projets d'ELANS et de TOCKEM visent chacun le développement des populations camerounaises. De plus, les membres de chacun des conseils d'administration sont pour l'essentiel les mêmes personnes. C'est pourquoi afin de regrouper nos compétences, rendre plus lisibles nos actions et permettre l'embauche d'un salarié, la fusion est proposée. Avant de soumettre la proposition au vote, une discussion s'engage. *Pour Jean-François Lesage, la fusion permettra à l'association d'être plus dynamique et plus importante. Pour Michèle METANGMO, cela favorisera l'association Camerounaise TOCKEM qui sera davantage reconnue dans son autonomie. Par contre, Mme THOMAS de l'association TOCKEM France est plus réticente à la perspective de la fusion expliquant que les objectifs des deux associations sont très différents.* La résolution est ensuite soumise au vote et **est adopté à l'unanimité.**
- Multiplication des actions d'éducation au développement au Nord. « Il faut faire découvrir, montrer une image de l'Afrique autre que celle diffusée par les médias, celle du misérabilisme, des clichés d'enfants chétifs avec le ventre bombant, agonisant au sein d'une mère dénutrie. Cette image n'est pas toute l'Afrique ». A très court terme, avec nos partenaires locaux tels que le Conseil Général du Nord, la Municipalité, Lianes coopération, la MJC, EPIDRI, il faut mobiliser, informer au Nord, et travailler ensemble pour des actions cohérentes au Sud. « Pouvoir transformer le Monde, c'est d'abord le comprendre »
- Organisation d'une mission début 2005 afin de débiter les sessions de formation des Agents Polyvalents de Développement, mais aussi du personnel de santé. Parallèlement à cette mission, l'envoi d'un container de matériel est envisagé. L'année 2004 sera donc largement consacrée à la préparation de ce projet.

IV) Appel à cotisation

Sur proposition du Conseil d'Administration et approbation à l'unanimité de l'Assemblée Générale, **le montant de la cotisation 2004 est de 20€**. Les membres désirant renouvelés leur adhésion à l'association ont jusqu'au 1er mars 2004 pour se mettre en règle vis à vis de l'association. **A défaut, ils seront considérés comme démissionnaires.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, M. VANHECKE déclare la séance levée à 20H15.

Christophe VANHECKE
Président

Halluin, le 21 janvier 2004
Stéphanie VANHECKE
Secrétaire